

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 270.—SAMEDI, 6 JUILLET 1889

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

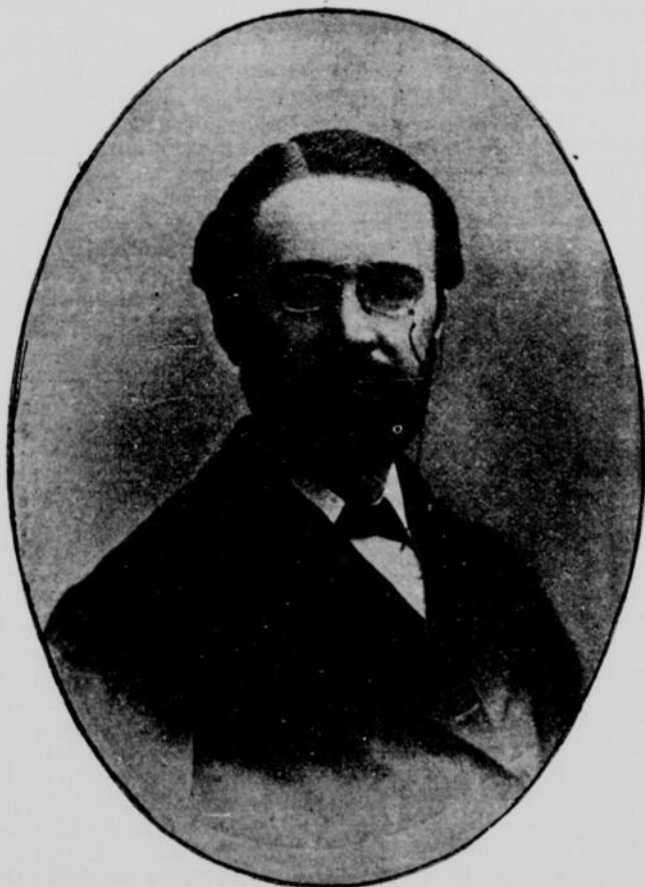
ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



M. DAVID LEGAULT,

COMMANDANT ET FONDATEUR DE LA GARDE DU PALAIS ARCHIÉPISCOPAL
Photographie Archambault



M. JOSEPH MARMETTE,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE (SECTION FRANÇAISE)
Photographie Tourtin, Paris



L'HON. CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER,

JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE
Photographie Archambault

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 6 JUILLET 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Biographie de M. Joseph Marmette, par Chs Amcau. — Plattsburgh, par G. A. D. — La charité. — Le phonographe Edison (avec gravures), par H. Gros. — Biographie de l'hon. juge C. C. de Lorimier, par J.-H. Charland. — Promenade à travers l'Exposition Universelle, par P. Colonnier. — Poésie : Les Pins, par Gonzalve Désaulniers, avec encadrement de M. Henri Julien. — Biographie de M. David Legault, par E.-Z. Massicotte. — Choses et autres. — Variétés. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Sans Mère.

GRAVURES : Portraits : M. David Legault, commandant de la garde du Palais Archépiscopal. — L'hon. Charles Chamilly de Lorimier, juge de la Cour Supérieure. — M. Joseph Marmette, président de la Société Royale du Canada (section française). — Les pins, encadrement de M. Henri Julien. — Le phonographe Edison : Edison causant dans son phonographe ; Une audition du nouveau phonographe. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes				\$200

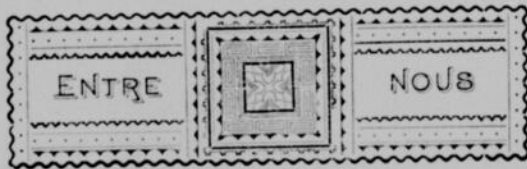
Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

SOIXANTE-TROISIÈME TIRAGE

Le soixante-troisième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de juin) aura lieu SAMEDI, le 6 JUILLET, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



** La fête nationale célébrée à Québec a eu le plus grand succès, et les organisateurs doivent être contents de voir que leurs efforts ont porté leurs fruits ; toutefois, maintenant que tout est terminé, me sera-t-il permis de faire une réflexion ?

Certes, personne, je crois, ne m'accusera de tiédeur quand il s'agit de patriotisme, et j'espère bien que mon observation sera prise en bonne part.

On s'est beaucoup amusé, énormément fatigué, on a dépensé une somme assez ronde, mais enfin de compte, à part l'effet moral qui a bien sa valeur, ie ne l'ignore pas, il reste fort peu de chose de ces réjouissances ; et il me semble que l'on devrait s'ingénier à trouver, de temps en temps, un autre genre de divertissement.

Nos sociétés de Saint-Jean-Baptiste ne vivent qu'un jour par an, c'est peu, c'est trop peu, et il est bien difficile de faire quelque chose de sérieux en si peu de temps.

Montréal va bientôt avoir son monument national, mais Québec, Trois-Rivières, Sorel, Saint-Hyacinthe, n'en ont pas, et cependant chacune de

ces villes devrait avoir son musée, sa bibliothèque, etc., qui trouveraient leur place dans un édifice essentiellement canadien-français.

On manque de fonds, je le sais bien, mais c'est justement pour cela qu'il faudrait trouver un moyen d'en faire venir à la caisse.

Mais lequel ?

Ne pourrait-on pas organiser chaque année quelque fête d'été ou d'hiver, une kermesse, une fête de fleurs, comme on le fait en France, une loterie, que sais-je ? mais enfin trouver une combinaison qui rapporte ce qui nous manque.

** J'ai cité, il y a quinze jours, un article paru dans *la Voix du Patriotisme*, en voici un autre qui a une grande portée, et que nous devrions tous méditer longuement.

Il est de Buies :

Les Américains sont déjà vieux à notre âge ; ils ont tous les défauts d'un excès de croissance. Nous, nous avons peut-être les défauts d'une adolescence trop prolongée ; nous nous complaisons dans cette idée de jeunesse qui fait dédaigner les moyens d'action, sous prétexte que nous avons bien le temps de les utiliser ; nous nous endormons dans notre berceau, sans songer que le temps marche pendant que nous rêvons, et qu'au réveil, nous ne sommes déjà plus de notre époque.

Mille illusions, mille puérités charmantes nous enveloppent de leurs douces cajoleries, et nous ne songeons pas que c'est le plus beau temps de notre existence que nous dépensons de la sorte dans l'inactivité de nos facultés les plus viriles.

Sans doute, il est fort agréable de s'entendre répéter souvent qu'on est jeune et qu'on a devant soi le grand avenir ; mais... les Canadiens ne sont pas tous de jolies femmes qui ne veulent vieillir à aucun prix. A force de recevoir toujours le même compliment, on finit par le trouver fade, surtout lorsque, sous prétexte de jeunesse, nous sommes menacés d'une tutelle indéfinie, d'une dépendance qui se raffermirait d'autant plus que nous grandissons davantage, et que le Dominion semble vouloir englober jusqu'au Groenland.

Songez-y bien ! Voilà deux cent quatre-vingts ans que les Canadiens sont jeunes, à supposer que nous comptions du jour où Champlain fonda Québec, et trois cent cinquante-cinq ans du jour où Jacques-Cartier parut sous le cap alors sauvage, aujourd'hui entouré d'une magnifique ceinture de remparts qui, en attendant qu'ils démolissent par leur seul aspect tous les ennemis possibles, servent à étouffer les habitants qui sont dans leur enceinte.

Si nous sommes jeunes encore, avec trois siècles derrière nous, et pour peu que notre vieillesse se prolonge autant que notre jeunesse, nous deviendrons certainement le peuple le plus sec, le plus rassis de l'univers.

** Une nouvelle propre à jeter l'effroi, non seulement dans son lieu d'origine, mais dans le monde entier, nous est arrivée dernièrement de Londres.

La lèpre est à Londres et, chose assez singulière, c'est un prince, l'héritier du trône d'Angleterre, le prince de Galles qui, le premier, a découvert l'existence des lépreux dans la capitale de l'empire britannique.

Londres, qui renferme déjà tant de maladies physiques et morales, n'avait pas besoin de ce nouvel appoint apporté aux misères des quatre millions d'hommes qui s'agitent fiévreusement sur les bords de la Tamise, aussi le malaise fut-il grand quand cette triste découverte fut connue.

Presqu'en même temps on apprenait qu'un général anglais, commandant une brigade aux Indes, était atteint de la terrible maladie, et les savants se demandèrent aussitôt s'il n'existait pas une certaine corrélation entre ces cas découverts à des distances aussi éloignées. Ils étudient la question et ils ne la résolurent évidemment pas, car tout est mystérieux et encore à expliquer dans cette affection.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de la lèpre, et du reste on a tant écrit sur ce sujet que je ne pourrais faire que des citations.

Cette maladie, très commune autrefois en Europe et même en France, où il y avait, à une certaine époque, près de deux mille léproseries, a disparu peu à peu et proportionnellement aux progrès de l'hygiène.

Aujourd'hui, cette maladie, sans être absolument inconnue en Europe, ne se rencontre plus guère qu'en Asie et en Afrique, surtout en Egypte.

** Aucun écrivain n'a mieux décrit les souffrances morales des lépreux que Xavier de Maistre dans : *Le lépreux de la cité d'Aoste*, que vous avez certainement lu.

L'auteur, dit M. Patin, dans une courte analyse de cet

ouvrage, l'auteur avait comme le malheureux qu'il met en scène, confiné par ordre dans une mesure isolée, et il n'a ajouté aucun ornement romanesque à ce qu'il apprit ou devina de son histoire et de ses sensations. Il est impossible d'exciter plus vivement l'émotion que dans ces pages, où il peint avec les couleurs les plus vives et les plus originales le muet désespoir d'un malheureux que la plus cruelle des maladies expose au dégoût des autres hommes. En plaçant près de lui une sœur dont il a seulement la consolation d'entendre la voix, parcequ, atteindre à un moindre degré du fléau qui l'a frappé, son approche pourrait la priver elle-même de tout espoir de guérison, l'auteur a beaucoup accru la pitié qu'inspire cet infortuné. Mais cette sœur vient à mourir, et maintenant il est seul, plongé dans une amère solitude ; séparé de ses semblables, poursuivi, par le sentiment de ses maux, il ne peut même goûter de sommeil. Il s'entretient avec un militaire de sa triste situation ; pour tout domaine, il a un jardin où il cultive quelques fleurs. De loin, il assiste au bonheur d'autrui ; il voit les travailleurs travailler aux champs, les enfants courir à leurs jeux, les fiancés célébrer des noces joyeuses. Pour lui, défense de communiquer avec les hommes ; le sort lui refuse toute activité, toute distraction.

Il attend avec résignation la mort, qui sera sa délivrance.

Rien de plus poignant que ce récit.

** La lèpre existe au Canada, comme vous le savez, et c'est vers le commencement du siècle que cette hideuse maladie fit son apparition au Nouveau-Brunswick. Restreinte d'abord à quelques familles, elle se propagea par les alliances et devint héréditaire.

Une des Sœurs établies à Tracadie décrit ainsi les lépreux :

Leur figure, leurs mains et leurs pieds sont enflés horriblement et leur chair, toute boursoufflée et ressemblant à celle des hydrophiques, se décompose, tombe par morceaux et se cicatrise peu à peu. Quelques uns n'ont pas d'autre maladie que la contraction de leurs membres, dont ils ne peuvent faire usage, et la peau de leurs mains est si tendre qu'elle s'enlève par lambeaux au moindre effort qu'ils font pour travailler. Lors de la fondation, nos sœurs trouvèrent une petite fille atteinte de cette affreuse maladie, qui avait perdu les deux yeux depuis un an, le nez achevait de tomber, elle n'avait plus de lèvres, ses joues gonflées et étendues lui couvraient les dents et ne lui laissaient qu'une très petite ouverture pour la bouche, ses mains étaient comme ébouillantées et ses doigts gros comme trois des nôtres.

Ces malheureux ont vécu plusieurs années au milieu de la population qui les fuyait, mais la maladie se propageant, on demanda au gouvernement de prendre des mesures préventives. On ne trouva d'autre remède au mal que de transporter et de parquer les lépreux dans une île du golfe. Là, abandonnés à eux-mêmes, ils n'avaient à attendre d'autre délivrance que la mort.

** C'est en cet endroit que le commandant Fortin les découvrit en 1852.

Nombre de mes lecteurs ont connu cet excellent homme qui commanda longtemps un navire de l'état, rendit de si grands services à la marine de notre pays, établit le système télégraphique du golfe, et s'acquies une réputation si grande parmi la population de nos côtes, que son nom est toujours prononcé avec respect.

Le commandant Fortin, qui était aussi médecin, s'intéressa au sort de ces malheureux, fit des démarches auprès du gouvernement, et obtint qu'on les rapprochât des soins nécessaires, qu'on leur bâtit un lazaret, près de Tracadie, et qu'on allouât une somme annuelle pour leur entretien.

C'était un soulagement, une amélioration, mais tout cela était encore bien incomplet, car les visites du médecin étaient rares et l'organisation laissait beaucoup à désirer. Les grabats étaient à peine à un pied de terre, et les malheureux malades, n'ayant rien où déposer leurs vêtements, les portaient tous sur eux.

On a peine à croire à un pareil abandon, dans notre propre pays, on supposerait que cela se passait dans quelque contrée barbare, et cependant tel était l'état des choses, il y a vingt ans encore.

Le curé de Tracadie, M. Gauvreau, souffrait de voir l'état de ces pauvres gens et, avec l'assentiment de son évêque, il s'adressa aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, de Montréal. Les hospitalières voulurent avoir des renseignements exacts, et envoyèrent les sœurs Pagé et Davignon à Tracadie. Elles virent la lazaret et l'affreuse misère qui frappa leurs yeux elles se décidèrent à consacrer le reste de leur vie à son soulagement.

Le 12 septembre 1868, six religieuses partirent de Montréal, c'étaient les sœurs : Marie Pagé, élue supérieure ; Eulalie Quesnel, Amanda Viger,

dite Saint-Jean de Gotha, et Delphine Brault, sœurs vocales ; Clémence Bonin, converse ; Lu-ména Fournier, tourière.

Elles prirent possession du lazaret le 20 septembre 1868.

M. C. de Launay, prêtre français, qui a écrit l'histoire des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, s'exprime ainsi au sujet de l'arrivée de ces religieuses à Tracadie : " Aussitôt, la Mère Pagé s'occupa de mettre en état toute chose. Les bons Acadiens étaient tout à sa disposition ; il ne leur fallait qu'un signe de la Mère.—Ménagez-vous, mon ami, disait-elle à un ouvrier.—Nous, la Mère, j'pouvons pas forcer trop pour vous aut'. Impossible de décrire le contentement des pauvres lépreux, quand ils se virent dans des salles nettoyées, vêtus de linge et d'habits propres."

Combien d'entre nous, mes amis, ont jamais pensé à ces malheureux qui, cependant, vivent ainsi ou plutôt traînent leur existence si près de nous ?

* * La pauvreté n'est-elle pas aussi une maladie qui rend celui qui en est atteint un peu semblable au lépreux de la cité d'Aoste ?

J'en viens d'avoir encore la preuve par une étrange lettre que je reçois et à laquelle son auteur me demande une réponse.

C'est la vieille histoire :

Un jeune homme pauvre, ayant du reste toutes les qualités et aucun vice, (puisque pauvreté n'est pas vice, dit-on), aime une jeune fille riche, qui partage cet amour. Le père refuse la main de sa fille qu'il destine à un homme aussi riche qu'elle, mais qui ne s'est pas encore présenté.

Le père, qui, paraît-il, reconnaît que sa fille serait heureuse en s'unissant à celui qu'elle aime, aurait-il raison de persister dans son refus ?

Mais, mon cher correspondant, le problème tel que posé, renferme en lui-même sa solution.

Que doit rechercher le père ? le bonheur de sa fille. Il *admet* l'avoir trouvé ; qu'il ne le laisse pas échapper pour un rêve !

Le plus grand des bonheurs est encore dans l'amour a dit Victor Hugo, et quand la fortune—même d'un seul côté—l'accompagne, bien fou qui n'essaierait pas de le conserver.

Un penseur a dit un mot bien vrai : *Il y aurait de quoi faire bien des heureux avec le bonheur qui se perd dans le monde.*

Joseph Marmette

JOSEPH MARMETTE

Né à Saint-Thomas de Montmagny, le 25 octobre 1844, fils du docteur Joseph Marmette et de dame Elisa Taché, celle-ci fille de sir Etienne-Pascal Taché. Les familles Marmette et Taché sont en Canada depuis l'année 1730 à peu près ; elles ont produit plusieurs hommes de talent, y compris le docteur Joseph Marmette, ci-dessus mentionné.

Entré au séminaire de Québec en 1857, M. Marmette sortit en 1864 et se mit à étudier le Droit, à l'Université-Laval, tout en écrivant *Charles et Eva*, roman qui parut aussitôt dans la *Revue Canadienne*. Sa plume, encore novice, sut néanmoins raconter d'une manière intéressante les événements de 1690 : le siège de Québec, la prise de Schenectade et les amours traversées des héros du récit : Charles et Eva.

François de Bienville, qui parut en 1870, est en progrès sur les premières productions. L'année suivante fut publié *L'Intendant Bigot*, le mieux charpenté de ses ouvrages. En 1873, le *Chevalier de Mornac* eût son tour de notoriété ; on l'a mis à la scène avec succès. *La Fiancée du Rebelle*, imprimé en 1875, est le mieux écrit des livres de M. Marmette.

C'est dans notre histoire nationale qu'il puise ses renseignements, qu'il place ses sujets, et il anime ceux-ci de l'esprit du temps où ils sont censés avoir vécu. Les événements de 1665, 1690,

1759, 1775 forment les cadres qui entourent chaque tableau de ses romans.

Par son goût raisonné, l'adresse avec laquelle il agence ses épisodes, le style châtié qu'il possède et le profond sentiment canadien qui règne dans toutes ses œuvres, M. Marmette est le premier romancier Canadien-Français. *L'Intendant Bigot* et *La Fiancée du Rebelle* pourraient être lancés en France même et y attirer l'attention.

Trois volumes de variétés, où l'histoire du pays occupe beaucoup d'espace, sont encore dus à notre écrivain, sans compter des articles de circonstance publiés dans nos revues et nos journaux.

La section française de la Société Royale vient de le nommer son président. Nous avons donc la tête d'Alfred de Musset sur le fauteuil d'honneur, car remarquez que M. Marmette ressemble au poète de *Rolla*. C'est d'ailleurs la politesse même et un ami sérieux, très recherché dans nos cercles.

De son mariage (1868) avec mademoiselle Joséphine, fille de l'historien Garneau, lui est né une charmante enfant, qui s'est donné pour mission d'empêcher son père et sa mère de vieillir, en embellissant leurs existences par son affection et sa gaieté.

Maintenant, que fait M. Marmette ? Ce qu'il a toujours fait : il travaille hardiment. De 1867 à 1882 employé au bureau du trésor du gouvernement de Québec ; depuis lors attaché au département de l'Agriculture—section des archives et statistiques, à Ottawa, on l'a envoyé par trois fois à Paris, où il a su découvrir, cataloguer et analyser une foule de documents historiques appartenant à l'histoire du Canada. Ce seul travail mérite tous les éloges que l'on décerne avec raison aux hommes d'étude qui rendent de grands services.

CHARLES ANEAU.

PLATTSBURGH

A l'occasion de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, il nous a été permis de visiter Plattsburgh, bâti sur les bords du lac Champlain, un des plus beaux de l'Amérique.

Ce lac, dont la belle apparence frappe tous les étrangers, rappelle au Canadien bien des souvenirs historiques. En effet, c'est sur ses eaux que navigèrent Champlain et ses braves, allant combattre les ennemis de la Nouvelle-France ; c'est sur les rives de ce lac que les premiers missionnaires français allèrent évangéliser les sauvages, portant ainsi les lumières de la foi à ces pauvres habitants.

Plattsburgh fait partie du comté de Clinton, qui a 53,000 habitants, dont 21,000 d'origine canadienne. La population de la ville elle-même est de 8,000 âmes ; dans ce chiffre, nos compatriotes y sont pour 3,500.

La rive sur laquelle s'élève Plattsburgh est sensiblement élevée et recouverte d'un vert gazon, où on a eu le bon goût d'insérer le nom du village en grandes lettres blanches formées par des fleurs. Sur le côté opposé du lac, à une certaine distance, on distingue les montagnes du Vermont sur le fond bleu du firmament.

En descendant des chars, nous passons par la gare, belle construction en pierres rouges. Plusieurs salles bien meublées y sont à la disposition des voyageurs. Nous entrons ensuite dans la ville.

Les rues en sont larges, propres, bordées d'un grand nombre d'arbres qui les ombragent en quelques endroits presque complètement. Les maisons, la plupart en bois, sont très coquettes au milieu des jardins qui les entourent.

Bridge et Margaret streets sont les deux rues commerciales de l'endroit. Les maisons, ici, sont construites en briques, quelques-unes en pierre, et ont de quatre à cinq étages de haut. C'est là que se fait tout le commerce.

Nous avons remarqué sur notre passage l'église protestante et les deux églises catholiques, l'une pour les Irlandais et l'autre pour les Canadiens-Français. Cette dernière est desservie par les Pères Oblats de Marie-Immaculée, ayant comme supérieur le R.P. Fournier, religieux qui a laissé chez nous, par son accueil sympathique, le plus

heureux souvenir. Les Pères Oblats sont établis en cet endroit depuis 1853.

Trois journaux sont publiés à Plattsburgh. Deux en langue anglaise, le *Sunderland* et le *Telegram*, et un en français, le *National*, qui est la propriété de M. Benjamin Lanthier ; ce journal est hebdomadaire et a un tirage d'environ quatre mille exemplaires. C'est le meilleur défenseur de la cause canadienne sur le territoire des Etats-Unis ; il n'y a pas une cause noble et grande qu'il n'ait défendu avec une ardeur toute chevaleresque.

M. Lanthier est né à Beauharnois et il habite les Etats-Unis depuis vingt-trois ans. Grand et gros, portant moustache et impériale, il a toute l'apparence d'un militaire français. Sa parole est chaude et sympathique. Les représentants de la presse montréalaise lui sont reconnaissants pour l'accueil cordial qu'il leur a fait, en compagnie de sa digne épouse.

La Société Saint-Jean-Baptiste a pour chapelain le R.P. Fournier ; le président est le Dr Laroque, médecin distingué, qui est en voie de se faire une jolie fortune. M. Laroque, de même que M. Lanthier, a droit aux remerciements des journalistes de Montréal pour toutes les peines qu'il s'est données afin de leur rendre le voyage agréable.

* *

Comme les journaux quotidiens ont déjà fait connaître tous les détails de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Plattsburgh, nous nous contenterons ici d'en dire seulement un mot.

La messe fut dite à l'église Saint-Pierre, par le R.P. Fournier, assisté de M. O'Sullivan et Marion, comme diacre et sous-diacre. Le chœur, sous la direction de M. Petit, a chanté la messe du second ton de M. Perrault, et le sermon de circonstance a été prêché par le R.P. Nolin, oblats, d'Ottawa.

A l'issue de la messe, la procession se forma en face de l'église et défila par les principales rues de la ville. Les décorations sur le parcours étaient très jolies.

Saint-Jean-Baptiste était personnifié par le fils du Dr Laroque.

Dans l'après-midi, sur une estrade élevée en face du lac Champlain, des discours furent prononcés par l'hon. Geo.-S. Weed, député du comté ; M. le juge Charland, de Saint-Jean d'Iberville ; Rév. N.-P. O'Sullivan, de Burlington ; M. Jos. Tassé, de la *Minerve* ; MM. T. Saint-Pierre, H.-D. Têtu et le R.P. Fournier.

Le soir, l'*Harmonie de Montréal* donna un concert dans la salle de l'école, mise généreusement à la disposition de la Société par les commissaires d'écoles.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal était représentée par MM. E. A. Martineau, président de la section Notre-Dame ; G. Boivin, H. Lamontagne et le Dr Mount.

Les journaux de Montréal avaient pour représentants : MM. J. G. DeLadurantaye, l'*Etendard* ; H.-D. Têtu, la *Presse* ; T. Saint-Pierre, la *Minerve*, et G.-A. Dumont, le *MONDE ILLUSTRÉ*.

G.-A. D.

LA CHARITÉ

La façon de donner, c'est la forme même du don et c'est précisément l'art. Dans la bonne œuvre, en effet, tout comme dans l'œuvre d'art, le rôle de la forme est de traduire le sentiment qui inspire et dirige la main, de sorte qu'une obole gracieusement offerte, comme un peu de glaise modelée, peut en acquérir un prix inestimable.

* *

La plus haute forme de la charité n'est visible qu'à la conscience, car elle suppose le secret de l'œuvre observé par le bienfaiteur.

* *

Dans l'aumône, la délicatesse est la grâce du bienfait.

SULLY PRUDHOMME.

Nous accusons réception d'une jolie chansonnette : *Chant de l'ouvrier*, paroles de M. J.-Bte. Caouette, musique de M. Roch Lyonnais.

En vente dans les principaux magasins de musique. Prix : 30 cents.



LES PINS

O pins ! énormes fûts, titans des forêts vierges,
Vous qui montez du sol au ciel incessamment,
La terre est votre autel et vous êtes les cierges
Qui l'éclairerez sans fin de votre vertolement.

Quand le vent hiémal s'allonge sur la cime
Des bois découronnés par son souffle émandeur,
Vous gardez, tendis que l'âpre hiver les décime,
Sur vos robustes bras l'éternelle verdure.

Que décembre se voile ou que juin étincelle,
L'air s'imprègne de vos arômes infinis ;
Vous jetez les senteurs que votre ombre recèle
L'automne, aux arbres morts, et l'été, dans les nids.

Quand la pâle clarté du jour qui se dérote,
Estompe à l'horizon vos troncs audacieux,
On croirait que du pied vous écrasiez le globe,
Et que de votre front vous étayez les cieux.

Et pourtant, pins rêveurs, de gigantesque taille,
Vous dominez en vain les éléments troubles,
Le fer du bûcheron vous frappe et vous entaille
Et vous couchez sur l'herbe ainsi qu'on fait des bles.

Car votre majesté n'est pas même épargnée
Par ces déboisements sacrilèges qui font
Tomber sous le tranchant aigu de la coignée,
Le chêne au cœur d'airain et l'orme au flanc profond.

GONZALVE DESAULNIERS.

LE PHONOGRAPHE ÉDISON

Le phonographe n'est pas une nouvelle connaissance pour nos lecteurs. Il y a onze ans, nous prédisions à cette invention de l'ingénieur Edison le plus brillant avenir. Nous nous félicitons d'autant mieux d'avoir été bon prophète dans cette circonstance, que bien des notabilités scientifiques de l'époque n'y voulaient croire qu'à titre de prestige et de mystification. Que nous sommes loin aujourd'hui de l'ancien phonographe de 1878 qui reproduisait ses sons enregistrés avec un timbre de voix rappelant beaucoup plus la parole de polichinelle que la parole humaine. Il y a quatre ou cinq ans, M. Edison nous présentait à l'exposition d'électricité un appareil plus perfectionné, mais encore très défectueux, dont les vibrations métalliques étaient des plus désagréables à entendre. Grâce aux persévérantes études du grand ingénieur américain, tous ces défauts ont disparu, et l'instrument qu'il a fait parler, le 24 avril dernier, à l'Académie des Sciences de Paris, a été qualifié de *merveille* par des savants dont l'opinion a force de loi dans le monde entier.

M. Janssen s'est véritablement fait l'écho de tous ceux qui s'intéressent au progrès scientifique, quand, à la suite des expériences faites devant l'Académie, encore sous le charme de ce qu'elle venait d'entendre, il a dit : " Le problème qui consiste à conserver et à reproduire la parole humaine est un des plus délicats et des plus notables que la science pouvait se proposer. M. Edison l'a résolu ; il s'est acquis par là une gloire éclatante. Il s'est assuré la profonde gratitude de la postérité en rendant possible la survivance de la voix d'un ami qui n'est plus, les adieux d'un mourant."

Mais occupons-nous de l'appareil dont notre dessin, représentant *M. Edison parlant dans son phonographe*, donne une idée très exacte. Il se compose d'un cylindre métallique recouvert d'un manchon en cire, sur lequel un stylet ou pointe traçante inscrit les vibrations emmagasinées sur une membrane placée au-dessus de cette pointe. Le manchon de cire et sa tige sont mis en mouvement par un système moteur actionné par une pile électrique. A mesure qu'on parle sur le diaphragme, le cylindre de cire avance lentement d'une manière hélicoïdale, et le stylet inscripteur trace sur la cire des traits imperceptibles qui correspondent à toutes les vibrations reçues. Au-dessus du diaphragme est placé un pavillon dans lequel parle l'opérateur. Un de nos dessins représente M. Edison parlant dans ce pavillon.

Pour obtenir la reproduction des sons graphiquement représentés sur le manchon de cire, on replace le cylindre dans la position où il était au commencement de l'opération ; on met en jeu un autre stylet, d'une construction un peu différente du premier, qui vient s'appliquer avec une extrême précision sur tous les traits tracés sur le cylindre de cire, à mesure que ce cylindre est mis en mouvement par l'appareil moteur. On remplace le pavillon par un tube en caoutchouc, dont l'extrémité se ramifie en 2, 4 ou 6 branches, suivant le nombre des auditeurs. Dans notre premier dessin, on voit un de ces tubes placé sur la table du phonographe. A chacune des extrémités du conduit se trouve une petite ampoule perforée que l'auditeur applique contre son oreille. La figure n° 2 nous montre comment la voix est perçue par les auditeurs séparément. Si on veut obtenir la reproduction des sons d'une façon générale, pour toute une salle, par exemple, on remplace les tubes auriculaires par une sorte de cornet en



M. Edison causant dans son phonographe

métal ; mais, dans ces conditions, le son rendu perd de sa perfection ; il a des vibrations métalliques qui rappellent un peu les sons de l'ancien phonographe.

Les étonnants résultats du phonographe ne s'arrêtent pas à la production directe des sons ; ces derniers peuvent être transmis à des distances considérables, en combinant le nouvel appareil avec un téléphone spécial. C'est ainsi que le colonel Gourand, ami et collaborateur de M. Edison, a rendu compte de l'expérience suivante faite tout récemment à New-York :

" On parla à New-York dans le phonographe ; celui-ci répéta son enregistrement dans le téléphone qui, au moyen de son transmetteur de charbon le transmit à un motographe récepteur, qui répéta à haute voix sur un autre phonographe, à Philadelphie. Ce dernier répéta dans un second transmetteur de charbon sur un second motographe récepteur qui, enfin, reproduisit à haute voix tout ce qui avait été enregistré, devant un grand nombre de personnes, à Philadelphie... Le son qui avait été produit à New-York et qui avait été entendu à Philadelphie, soit à 87 milles, passa successivement à travers cinq couches d'air différentes, et, par conséquent, s'entendit cinq fois pendant le trajet. De plus, le son, ou cette onde sonore, anima, ou, si l'on veut, passa au travers de dix corps différents, sans parler du courant électrique du verre, du fer, du mica, de la craie, de la cire, du charbon, de l'acier et du cuivre."

Les cylindres de cire sont tellement bien compris, qu'ils peuvent enregistrer un millier de mots, et qu'ils peuvent répéter les sons enregistrés plusieurs milliers de fois sans que les sons soient altérés ou affaiblis. Ils sont de dimensions telles qu'on peut facilement les expédier par poste. On reçoit donc ainsi, à domicile, une lettre parlée qui se lit elle-même à son destinataire. Un simple déclenchement suffit pour faire répéter un mot, une phrase, un passage tout entier sur lequel on veut appeler l'attention. M. Gourand reçoit régulièrement par chaque courrier des correspondances parlées du grand inventeur américain. " Dans son premier *phonogramme*, dit M. Gourand, on entendit Edison, comme s'il était devant nous, parlant, toussant, riant, et finissant sa lettre en exprimant le plaisir qu'il aurait à entendre ma voix au lieu de se fatiguer à lire ma mauvaise écriture. Par la même poste, on entendit aussi des morceaux de musique qui avaient été joués en Amérique, le son des bruits de son laboratoire, tels que le bruit du marteau frappant sur l'enclume, celui de la lime sur le fer, et finissant par les hurras poussés par les ouvriers en l'honneur du départ de la première voix qui se mettait en voyage. Tous ces sons étaient si clairs, si distincts, que l'on pouvait se passer de la voix d'Edison annonçant leur origine."

Actuellement, M. Edison peut fabriquer environ deux cents appareils par jour. Quant au prix de revient de l'instrument, il n'est pas encore établi d'une façon définitive ; mais il est question de le donner en location moyennant vingt piastres par an.

Nous ne croyons pas avoir besoin de faire ressortir tous les services que pourra rendre cette admirable découverte. Dans presque tous les cas où l'écriture remplace actuellement la parole, on pourra avoir recours au phonographe. La correspondance parlée aura toujours son charme que les lettres les mieux tournées n'égaleront jamais. Elle conservera à l'ami, à la femme, à la mère, cette douceur de l'intonation, cette originalité de l'accent et de l'expérience qui jouent dans la parole un rôle aussi important que le choix des mots. Et ce n'est là que le côté sentimental. Avec le phonographe, les fantaisies de la sténographie, quelquefois si déplorables, disparaîtront ; l'orateur nous apparaîtra tel



Une audition du nouveau phonographe Edison

qu'il est, avec ses grandes qualités ou son ignorance de la langue qu'il a la prétention de parler. On conservera comme des modèles les intonations de certains artistes. On aura sous la main la manière dont les grands maîtres de la musique comprenaient l'exécution de tel ou tel passage de leurs œuvres. Nous saurons à Paris comment parlent, chantent, rient les peuples les plus éloignés de nous, grâce aux collections des phonogrammes que les voyageurs et les missionnaires pourront joindre à leur collection de photographies.

Il nous suffira de choisir dans les cylindres en cire que l'industrie livrera à bon marché, pour nous offrir, soit un tour de force de vocalise de la Patti, soit une chanson de Judic ou le dernier discours prononcé à la Chambre des députés par le *leader* à la mode.

Nous n'en finirions pas si nous voulions seulement énumérer les innombrables résultats qui seront produits par ce merveilleux instrument qui, avant peu d'années, sera dans toutes les familles. On ne saurait trop le répéter avec M. Janssen : "M. Edison s'est acquis, par son invention, une gloire éclatante ; il s'est assuré la gratitude de la postérité." H. Gros.

L'HON. JUGE CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER

L'hon. juge Charles-Chamilly de Lorimier, dont la nomination a été promulguée dans la *Gazette Officielle*, le 27 avril dernier, est né le 13 septembre 1842, à Dubuque, Iowa, l'un des Etats-Unis d'Amérique. Il est le fils de feu M. J.-B. Chamilly de Lorimier, avocat, de Montréal, et de dame Rachel Cadieux de Courville.

M. de Lorimier reçut son éducation au collège Sainte-Marie, sous l'habile direction des R.R. P.P. Jésuites.

On mentionne le fait que les dispositions littéraires de l'étudiant le firent devenir auteur durant son cours classique, d'une brochure intéressante intitulée : *Trois jours de fête au Collège Ste Marie*.

A cette institution était alors attachée une faculté de droit sous la direction de MM. Maximilien Bibaud et Achille Belle, avocats.

Ces deux professeurs furent les premiers qui initièrent le futur disciple de Thémis à l'étude de la profession légale.

Durant sa cléricature, M. de Lorimier fut élu président de l'Union-Catholique pour l'année académique 1861-62. Il se fit alors connaître très favorablement du public par plusieurs travaux littéraires importants. Il fut délégué, au nom de cette société, au Congrès Catholique de Québec, en 1880.

Admis au barreau après des examens sévères à Montréal, le 4 septembre 1865, il se livra à la pratique du droit, d'abord en société avec son frère, M. T.-C. de Lorimier, puis avec M. D. Girouard, C.R., député du comté de Jacques-Cartier aux Communes.

M. de Lorimier a été élu membre du Conseil du Barreau et en a toujours fait partie depuis 1878 ; il fut choisi comme l'un des examinateurs pour la section du district de Montréal, et occupa la haute fonction de syndic du barreau pendant trois années consécutives. Ce fut pendant que M. de Lorimier remplissait cette charge qu'il s'occupa de la réforme de la profession des huissiers. Il réussit à constituer en corporation les huissiers du district de Montréal, et alla même plaider leur cause devant le Conseil Législatif, à Québec. Cette mesure importante a depuis produit les résultats les plus heureux.

Comme avocat et jurisconsulte, M. C.-C. de Lorimier a toujours joui d'une grande réputation. Homme de bureau par excellence, on l'y voyait travailler constamment, préparant de pair avec plusieurs causes judiciaires importantes, des études légales qui virent le jour à différents intervalles. Ses consultations écrites ont toujours été accueillies avec la plus grande déférence de la part de ses confrères et de la magistrature.

Il a été l'un des collaborateurs et l'un des fondateurs de *La Thémis*, revue publiée de 1879 à 1884, avec le concours de feu l'honorable T.-J.-J. Loranger.

Son principal ouvrage fut commencé en 1870, sous le titre de : *Bibliothèque du code civil*. Ce travail considérable sur notre Code Civil comprend maintenant dix-huit volumes et se trouve dans toutes les bibliothèques des hommes de loi. Une autre œuvre importante de M. de Lorimier est le *Cours de Droit Criminel*, qu'il donne encore actuellement à l'Université-Laval et dont on attend la publication prochainement.

De 1873 à 1875, M. de Lorimier remplit la charge de substitut de la couronne pour le district de Terrebonne.

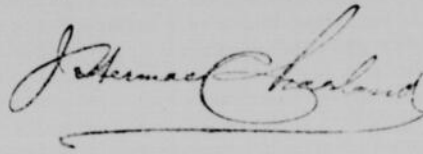
Il fut créé Conseil de la Reine par le gouvernement de Québec le 12 septembre 1879, et par le gouvernement du Canada le 3 octobre 1882.

Ses hautes capacités engagèrent l'Université-Laval en 1880, à s'assurer les services de M. C.-C. de Lorimier comme professeur de droit criminel. En 1882, l'Université lui conféra le titre de docteur en droit (L. L. D.).

En 1886, il était nommé procureur du Crédit Foncier franco-canadien, la plus grande institution financière et de prêt que les Canadiens-Français ont eu en Canada. Il prit alors comme associé M. A. E. de Lorimier, son gendre, qui hérite aujourd'hui de toutes les affaires du bureau.

En 1865, il épousa Delle St-Jean, de Montréal. De ce mariage sont issus huit enfants, dont quatre sont vivants.

La nomination de M. de Lorimier a été reçue avec une extrême faveur par tous les partis politiques et par toutes les nationalités. La presse entière du pays a été heureuse d'accueillir le choix d'un homme dont la science et l'intégrité en feront un de nos magistrats les plus éminents.



ANNALES.—La famille de Lorimier est l'une des plus anciennes du Canada et son histoire est intimement liée à celle du pays. Cette famille descend des Chamilly de Lorimier, de l'Île de France, dont l'un d'eux, Claude-Chamilly de Lorimier fut créé maréchal de France en 1703, et un autre, Claude-Charles-Chamilly de Lorimier fut décapité à raison de sa loyauté pour son roi, l'infortuné Louis XVI. En 1665, Guillaume de Lorimier, seigneur de Boyne, capitaine dans la marine royale, vint en Canada, accompagné de son fils, Guillaume de Lorimier, seigneur des Bordes. Le fils épousa, à Champlain, Mlle Marguerite-Chaurelle de Saint-Romain ; il vint s'établir à Lachine et prit le commandement du fort Rolland. Un de ses fils, Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier épousa Mlle Louise LePailleur. Ce valeureux officier fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; il fut commandant du fort de la Présentation, près de Prescott, de 1755 à 1759.

Un des fils du Chevalier de Lorimier, François-Thomas de Lorimier, épousa Mlle Marguerite Sabrevois de Bleury, à Montréal, le 16 août 1769 ; il servit sous les drapeaux de la France et de l'Angleterre, il était commandant du fort Shouagetti, sous les ordres de sir Johnson. Il se distingua près de Saint-Jean, avec son frère Guillaume, le 10 septembre 1775. Ce dernier est l'auteur d'un mémoire publié sous les auspices de la Société Historique de Montréal, en 1871. Un de ses frères fut tué à la prise du fort George ; un autre de ses frères, Joseph-Guillaume de Lorimier, épousa à Montréal Mlle Magdeleine d'Amours de Clignancourt, et fut père de M. Guillaume-Mathieu de Lorimier, curé de Saint-Cuthbert. Guillaume-Clément-Edouard de Lorimier, fils de François-Thomas-Guillaume de Lorimier, épousa à Saint-Cuthbert, le 12 mars 1795, Mlle Marguerite Perreault. Il prit part à la bataille de Chrystlersfarm, sous les ordres du général Wilkinson. Un de ses oncles fut mortellement blessé à ses côtés.

M. J.-B. Chamilly de Lorimier, fils du précédent, épousa à Montréal, le 30 avril 1833, Mlle Rachel Cadieux de Courville. M. de Lorimier prit une part active au mouvement de 1837 et fut obligé de s'expatrier ; son frère Thomas-Chevalier

de Lorimier, notaire, de Montréal, est l'une des victimes de ces temps de troubles politiques et son nom appartient à l'histoire héroïque de notre pays. Le juge de Lorimier est, comme nous l'avons dit, fils de M. J.-B. Chamilly de Lorimier.

Nous avons cru devoir profiter de l'occasion pour esquisser bien brièvement la généalogie du nouveau juge et payer ainsi notre tribut de reconnaissance à sa famille distinguée.

Promenade à travers l'Exposition Universelle

Je crois que nous avons à peu près tout vu maintenant, au moins pour ce qui regarde la tour. Quoique vos yeux, j'en suis sûr, ne soient pas encore complètement rassasiés des beaux spectacles dont ils ont été témoins et qu'on ne se lasse jamais de contempler, il va falloir nous décider à opérer notre descente dans le puits énorme et béant où va tout à l'heure s'engouffrer notre ascenseur.

Disons donc un dernier adieu aux choses du ciel pour retourner ramper sur la terre, comme le commun des mortels !

Savez-vous que c'est une curieuse chose que ce chemin des ascenseurs que nous allons reprendre ! on se trouve comme dans un long couloir plongé dans une demi-obscurité. On en est tout saisi ; dans l'ombre, on aperçoit, à travers les glaces de la cabine, d'innombrables pièces de fer formant l'enchevêtrement le plus inextricable qu'on puisse imaginer. Toute cette charpente fantastique semble, par le mouvement de l'ascenseur, s'agiter autour de nous et s'élever sans cesse à droite et à gauche, de ce puits dont il semble qu'on n'atteindra jamais le fond ! Tout cet amas paraît fait au hasard, et pourtant chacune de ces pièces de fer a été calculée, tracée, coupée avec un soin infini, et, dans l'esprit de l'ingénieur, pas une ne se trouve inutile dans cette œuvre admirable devant laquelle pâli tout ce que les anciens nous ont laissé de plus colossal.

Mais nous voici rendus au quai de débarquement, et les jardins que nous avons quittés pour faire notre promenade dans les nuages nous attendent de nouveau. A droite de la tour se trouvent situées, au milieu des fleurs et des arbres précieux, plusieurs constructions remarquables ; nous pouvons ainsi visiter le bâtiment de la Compagnie du Canal de Suez, où sont exposés les plans du gigantesque canal, l'histoire de son creusement avec les machines, les procédés pour mener à bonne fin cet étonnant travail au milieu des difficultés sans nombre qui s'opposèrent si souvent à son achèvement au milieu du désert.

En sortant de cette exposition intéressante, qui nous transportait en pleine Egypte, le pays de Moïse et des Pharaons, nous rencontrons le bâtiment mexicain, où nous nous retrouvons en plein Mexique, la patrie des Incas et de Montézuma ! Comme vous le voyez, il faut s'attendre à tout à l'Exposition, et l'on arrive à faire le tour du monde en peu de temps. Ce monument est construit sur les plans des palais dont on voit encore les ruines à Mexico. Il forme une sorte de carré dont chaque face présente un portique qui rappelle un peu les portiques Egyptiens. Au-dessus de l'entrée d'honneur, on voit un bas-relief représentant la statue du Soleil, qui était le dieu des premiers peuples du Mexique, et qui semble présider à la création des fruits de la terre qu'il inonde de ses rayons fertilisants. A l'intérieur, on peut voir des peintures mythologiques du temps des Incas, ou premiers souverains du Mexique, et de nombreuses sculptures provenant des ruines des villes antiques de ce pays. Les Mexicains, pour réussir à cette exposition, ont commencé par faire chez eux une exposition nationale, c'est-à-dire où leurs seuls produits étaient exposés ; puis, ils ont choisi parmi la multitude d'objets exposés ce qu'il y avait de plus remarquable et de plus somptueux dans cette magnifique et riche collection pour l'envoyer à Paris. Quant au palais lui-même, il leur a coûté plus d'un million. C'est vous dire que rien n'a été épargné.

A côté de ce palais, nous rencontrons ceux du Venezuela, du Chili et de la République de l'Equateur, chacun avec ses beautés, et les variations

infinies des produits de ces contrées lointaines ; en pénétrant dans tous ces palais, vous vous trouvez en présence de gens du pays, revêtus du costume national, et qui sont chargés de faire visiter l'exposition de leur patrie.

Le pavillon de la Bolivie est entre autres, très remarquable ; ce bâtiment est surmonté d'un dôme de 40 pieds de diamètre et de 120 pieds de tour ; on y voit parmi une foule de produits divers une magnifique collection de minerais dont abonde le sol de la Bolivie ; puis, c'est la reproduction d'une galerie en exploitation dans une mine de plomb argentifère. On voit les ouvriers retirer le minerai précieux, puis par toute une suite de procédés ingénieux, le purifier des matières terreuses auxquelles il est mêlé, et enfin séparer le plomb de l'argent qui se trouvent eux aussi unis ensemble. Mais, ce qu'il y a de plus curieux dans ce palais, est une immense volière ou cage de la grandeur d'une maison ordinaire. Dans cette volière sont exposés des milliers de ces oiseaux merveilleux aux couleurs si vives qui habitent les hautes forêts du Pérou.

Il y en a qui ne sont pas plus gros qu'une noix, avec un bec d'un pouce ou deux de longueur. Ces magnifiques oiseaux, si bien nommés oiseaux-mouches, sont parés de plumes aux couleurs éclatantes nuancées de toutes les délicieuses couleurs de l'arc-en-ciel. Vifs comme l'éclair, ils traversent l'air comme une lueur éblouissante, et leur variété est innombrable. L'aspect de cette volière est vraiment féérique, surtout si vous ajoutez à ce spectacle le charmant concert de cette foule brillante si digne d'habiter l'atmosphère des pays du soleil !

Au sortir de cette série, dirigeons maintenant nos pas vers le Palais des Enfants : Que ce titre ne vous étonne pas, car en vous rappelant que nous visitons l'Exposition Universelle, vous comprendrez facilement au seul souvenir de son nom, que rien n'a dû être oublié dans son enceinte, et que tout ce qui existe dans l'univers, doit y être représenté. Eh bien, on n'a donc point oublié les enfants, cette population de petits et de faibles, qui est supérieure en nombre à la population des grands et des forts, et qui est appelée un jour à remplacer cette dernière sur le triste théâtre de la vie !

L'architecture du palais est en harmonie avec sa destination et sa façade principale est couronnée de deux tourelles où figurent des soldats, des chevaux en bois, des moulins à vent, etc. L'intérieur offre un aspect des plus curieux. Là, sont exposés les mille riens merveilleux inventés pour amuser et instruire l'enfance. Les jouets mécaniques, les locomotives à ressort qui marchent toutes seules, les mouches métalliques qui s'envolent en battant des ailes, des chevaux de bataille qui galoppent, entraînant avec eux, toute une batterie d'artillerie, les poupées qui parlent, marchent et dorment ! que sais-je ! Puis, dans les jardins, on donne des fêtes enfantines où, au milieu des fleurs, des plantes magnifiques et artistement disposées, on se croit revenu aux temps et aux pays des fées ! Au milieu d'un parterre, on a construit un gigantesque éléphant auquel on arrive par mille chemins différents, et qui est tellement gros que chacune de ses pattes énormes renferme un escalier. En prenant l'un de ces escaliers étranges, on arrive à un vaste théâtre aménagé dans le corps du monstrueux animal, et où l'on peut assister à des représentations qui ne sont pas toujours et seulement enfantines. — O jours heureux de l'enfance, époque d'innocence et de tranquillité où nous avons fait nos premiers pas, escortés des bonnes fées de l'Illusion et de l'In-souciance, pourquoi vous êtes-vous si vite envolés ! Pourquoi ne restons-nous pas toujours des enfants !

J. Colomier

Tout le monde veut avoir un ami ; personne ne s'occupe d'en être un.

Qui vit sans but, vit tristement. Dans la vie morale, pour avoir du plaisir, il faut se proposer un but et l'atteindre. — NICOLAS.

M. DAVID LEGAULT

FONDATEUR ET COMMANDANT DE LA GARDE
DU PALAIS ARCHÉPISCOPAL

La plupart des citoyens de la métropole du Canada connaissent, au moins de vue, le commandant Legault. Tous ont pu admirer sa noble et fière allure, sa haute taille et son air martial, surtout sous le splendide costume de garde noble qui lui va si bien.

Nous avons cru faire plaisir à nos nombreux lecteurs en publiant, outre le portrait, une notice biographique de ce populaire professeur et propagateur de la science des armes à Montréal.

M. David Legault naquit en 1851, à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes. Cependant il fut élevé à Montréal, car quelque temps après sa naissance, ses parents venaient demeurer en cette ville.

Vers 1869, la passion des voyages s'empara de lui, et il s'embarqua sur un navire à destination de Londres. Séduit par le séjour de la ville la plus peuplée de l'Europe, il y demeura quelques années.

Peu de temps après son arrivée, il fit connaissance avec le célèbre maître d'armes français, Pons aîné. Ce dernier lui enseigna l'escrime et le nomma prévôt d'armes.

Alors M. Legault revint en Canada. Vers cette époque, en compagnie de M. Ed. Hardy, le musicien bien connu, il fonda la fanfare Hardy, qui devint plus tard l'Harmonie de Montréal, et en prit le commandement comme tambour-major.

Dès l'année 1882, pressé par ses amis, il ouvrit une petite école d'escrime sur la rue Notre-Dame, dans la salle du club Cartier. Cette institution ne fit que prospérer. Il devint bientôt urgent de se procurer des salles spéciales, et en 1884 M. Legault loua la salle de la bibliothèque de l'ancien Institut Canadien, où les amateurs ont pu le voir et apprécier son esprit d'entreprise ; car souvent des soirées militaires sont données dans ce local, et tout le monde est admis gratuitement.

Mais son œuvre principale est la fondation, au mois d'octobre 1886, de la Garde du Palais de Sa Grandeur Monseigneur Fabre, qui venait d'être nommé archevêque.

Disons en passant que c'est une œuvre véritablement patriotique, si l'on en considère le but : Réhausser la splendeur des cérémonies religieuses qui sont si belles dans notre religion ; donner presque le même éclat à ces fêtes qu'à celles de la capitale de l'univers catholique ; enseigner l'art des armes et les exercices physiques aux jeunes Canadiens-Français, voilà le but du fondateur.

La Garde comptait alors neuf membres lorsqu'elle fit sa première faction au Palais Archépiscopal, le 1er janvier 1887. Tous se rappellent cette fameuse faction de 4 heures 35 minutes, dépassant de 1 heure 30 minutes celle d'aucune des gardes nobles du monde entier.

Depuis, la garde a toujours augmenté, et les factions sont de courte durée maintenant.

Ne refusant jamais son concours ni celui de ses élèves aux différentes institutions du pays, plusieurs fois le public a été témoin du progrès qu'a fait les armes dans notre cité.

M. Legault a aussi introduit la gymnastique de salon, sans appareils, dans diverses maisons d'éducation, et le résultat constaté a été des plus satisfaisants.

Le commandant de la Garde s'occupe en ce moment de l'incorporation de ce corps, et nous ne doutons pas qu'il le soit. Le nombre de ses membres actifs alors ne pourra dépasser le chiffre de 47, officiers compris, et il est aujourd'hui de 36, sans compter les membres bienfaiteurs et les recrues ou membres aspirants.

Nous savons que M. le commandant a déjà fait des démarches pour obtenir des carabines auprès des autorités militaires, car les gardes ne portent actuellement que la rapière, mais nous ne savons pour quelle raison on ne lui a jamais rendu de réponse définitive. Ce serait pourtant là une école militaire qui fournirait chaque année un contingent plus ou moins considérable, aux bataillons de Montréal, d'hommes possédant des connaissances sérieuses de la discipline militaire et des notions

pratiques sur le maniement des armes, parce que l'habileté du professeur étant reconnue, il nous reste à dire qu'il ne badine pas sur le sujet de la discipline.

Je termine cette notice sans pouvoir résister, après vous avoir parlé de la Garde Noble, au désir de vous livrer sa devise qui, j'en suis certain, est celle que nous tous, Catholiques et Canadiens, nous avons dans le cœur : DIEU ! PATRIE !

B. J. Mascotte

CHOSSES ET AUTRES

— Un Français a fait breveter, en Amérique, un procédé mécanique, qui permettra désormais aux ingénieurs de locomotive, de diriger la lumière de leur engin dans toutes les directions.

— Bizarries du langage notées par le *Tintamarre* : Un honnête homme n'a qu'une parole. Quand il la donne, il la tient et ne la reprend plus.

S'il la tient, il ne la donne pas.

S'il la donne, il ne la tient plus.

S'il ne la tient pas, il n'est plus un honnête homme !

— On recommande à ceux qui ont l'habitude de manger à la hâte — habitude funeste pour la santé, soit dit en passant — de prendre de la soupe pour préparer l'estomac à recevoir les aliments solides. Une personne qui se met à la table et avale comme si elle était à la tâche viandes, légumes et pâtés, sans donner à l'estomac le temps de se reposer, est presque aussi coupable que celle qui se suicide.

— Le défunt empereur de Chine, Hieng-Fu, "Fils du Soleil," avait une moustache qui comptait de chaque côté 37 poils, scrupuleusement comptés chaque matin par son propriétaire. Hieng-Fu avait la plus grande admiration pour cet ornement, plus apprécié par lui que sa couronne. Le barbier qui avait l'honneur d'arranger la royale moustache eut un jour la maladresse de couper un des précieux poils. Le lendemain, Hieng-Fu ne compta plus d'un côté que 36 poils et en entra dans une colère effroyable. Le malheureux barbier fut décapité séance tenante.

— C'est surtout pendant la saison de l'été, que les populations de la campagne doivent être en garde contre les colporteurs de bibles et de tracts protestants. Si on trouve quelques uns de ces petits livres sur le seuil des portes, sur le chemin ou dans les bancs des églises, on doit les jeter au feu. Soyons également en garde contre les filous qui parcourent les paroisses en offrant, à des prix modiques en apparence, des objets qui souvent ne valent pas le quart du prix demandé. Le nombre des dupes a été assez grand dans le passé, pour ne pas l'augmenter davantage.

— Au trésor public de Washington, des femmes sont chargées de compter les bank-notes. Or, quelques-unes de ces femmes ont aux doigts et même à la tête des ulcérations qui restent longtemps inexplicables. On finit cependant, et non sans raison, par les attribuer à l'arsenic qui entre dans les matières colorantes dont on se sert pour l'impression des bank notes. Les femmes employées au maniement des billets de banque ont, en effet, à côté d'elles, un vase ou une éponge mouillée pour humecter leurs doigts ; cette eau finit par se charger d'arsenic. Ainsi s'explique l'empoisonnement.

— Les éclairs, ces imposantes manifestations des grandes tempêtes atmosphériques, sont les étoiles : ils possèdent une coloration marquée et variable que l'on attribue aux différences d'absorption des vibrations lumineuses par l'atmosphère. Des expériences intéressantes ont été faites, à ce sujet, en août dernier à Altona. Sur dix premiers éclairs observés, trois étaient rouges, un rouge-vertâtre, un rouge-bleu, et trois de nuance indécise. Sur vingt autres observés ensuite, quatorze étaient rouges, quelques-uns bleuâtres. C'est, en somme la teinte rouge qui paraît prédominer.



A L'EXPOSITION

—Certes, nos pères avaient porté haut le drapeau national—mais, depuis cent ans, il faut reconnaître que nous l'avons porté plus haut encore.

VARIETES

Il y a trois sortes de convoi du pauvre :
Celui où il y a des amis ;
Celui où il y a un chien ;
Celui où il n'y a pas un chat.

—Enfin, il est impossible de trouver un homme plus insupportable que notre adversaire, plus prétentieux, plus bavard...

—Me X..., interrompt le président, vous vous oubliez.

Un euphémisme de C... pour dire qu'il a passé par dessus la tête de son cheval :

—J'étais lancé au galop, mon cheval s'arrête net, moi j'ai continué comme si de rien n'était.

—X... est furieux contre vous. Il dit que vous lui avez fort mal parlé l'autre jour.

—Bien certainement. Et je recommencerais encore quand je le rencontrerai. Comment ! il me voit avec ma belle-mère à un bras, ma femme à l'autre, et il me demande si je vais m'amuser !

Deux vieilles filles assises seules le dimanche soir dans un salon et regardant la lune dans le firmament :

—J'aimerais bien être dans la lune, dit la plus âgée.

—Pourquoi ?

—On dit qu'il y a un homme dedans.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No. 511.—ARITHMETIQUE AMUSANTE

Theodore, Charles et Gustave
De grands enfants
Ont ensemble cent dix-neuf ans, [grave]
Nos deux premiers amis (ceci devient plus
Sont ensemble aussi vieux que l'autre moins
Vingt et une belles années. [l'encor
Vous le voyez, Gustave est loin de l'âge d'or,
Et ses façons sont surannées !
Par contre, Theodore est encore un montard
De treize ans plus jeune que Charles
Mais arrivons au fait ; depuis longtemps je
Veuillez me dire sans retard. [parle.
(Je vais me faire bien comprendre)
Le nombre d'ans qu'il faut attendre
Pour que l'âge de l'aîné soit
Le triple de celui du plus jeune et le double
De celui du cadet. Cherchez, ordipe adroit,
Je n'en dirai pas plus car ma tête se trouble !

SOLUTIONS

No 510.—Le mot est : L'est-e.

AVIS AU MERE.— LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour l'admission des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des Etats-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de meres pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guerit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et la borborogynie. Il donne du repos à la mere en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

Le Musée des Familles, publication bimensuelle illustrée. Conditions d'abonnement : Un an (à partir du 1er janvier 1889) : Paris, 11 francs ; Département, 16 frs ; Canada, 18 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).

HENRI LARIN,
PHOTOGRAPHE
2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

1979



Fortifiez votre santé et augmentez le développement de vos muscles

EN FAISANT USAGE DU

JOHNSTON'S FLUID BEEF

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.

Capital \$15,000,000
Fonds accumulés 17,105,000

BUREAU GENERAL POUR LE CANADA

1724, NOTRE - DAME, MONTREAL

ROB. W. TYRE, Gerant.

AGENTS POUR LA VILLE :

ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX
DU

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurrables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toutes sortes.
Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.
Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.
Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES,
Saint-Eustache, P.Q.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
141, rue St-Laurent.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED

Le plus complet des journaux illustrés anglais, publié aux Etats-Unis, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser comme suit : Judge Building, 110, Fifth Avenue, New-York (E.-U.).

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada. [E]

ETABLIS EN 1852



(Premier prix)

LORGE & CIE.,



CHAPELIERS ET MANCHONNIERS



21, rue Saint - Laurent
MONTREAL

Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr ; six mois : 10 fr. ; Union postale, un an 20 fr. ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai.
CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démangeaison et dartres aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFFERRIERE, typographe,
No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis.
On trouvera les mêmes remède au No 25, rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

ETABLIE EN 1870

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.
Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.
Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs) **MONTREAL**

SIROP ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il degage infailliblement et aisément le Foie et les Poumons ; fait expectorer, sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2461, NOTRE-DAME, MONTREAL

CE QUE
FIT MA TANTE

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille surtout pour notre mere, dont la vie était en danger, affaiblie qu'elle était par la douleur et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait laissée ; ma tante seule pouvait prendre soin d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-Leon chaude, tout comme le thé. Maintenant elle est très forte et se porte bien. Elle repose bien toutes les nuits. Bref, elle est complètement changée et a retrouvé toute sa bonne humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS,
Buffalo N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON

54, CARRÉ VICTORIA

M. A. POULIN,

Téléphone 1432 GERANT, MONTREAL

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for 15 NEW YORK.